

Département
Du Bas-Rhin

Arrondissement
De Sélestat-Erstein

Nombre de Conseillers

Elus :

11

Conseillers en
fonction :

08

Conseillers présents :

07

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'URBEIS



L'an Deux Mille Vingt Deux, le 25 Juillet, le Conseil Municipal de la commune d'URBEIS s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Abel MANGEOLLE, Maire.**

Etaient présents :

Les Adjoints :

M. Serge LEHMANN

Les Conseillers Municipaux :

MMES Christine BALLAND, Elodie HERRBACH, Michèle SCHWETTERLÉ, Fabienne WALLER-BREITEL et M. Jean-Pierre LATOUR

Absent excusé :

M. Michel VERNIER donne procuration à M. Serge LEHMANN

Absent non excusé :

/

Le Conseil Municipal choisit comme secrétaire de séance : **Mme Michèle SCHWETTERLÉ**

Monsieur Abel MANGEOLLE, Maire d'Urbeis remercie toutes les personnes présentes, le quorum étant atteint Monsieur le Maire déclare la séance ouverte :

Après approbation du compte rendu du 17/05/2022, Monsieur le Maire décide de passer au point **021/2022** de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

021 / Autorisation de mandatement des dépenses des travaux du pont 'Les Aviats'

022 / Changement du représentant à la commission locale Eau, Assainissement, GEMAPI de la Vallée de Villé

Informations diverses

021/ Autorisation de mandatement des dépenses des travaux du pont 'Les Aviats'

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
autorise Monsieur le Maire à mandater les dépenses à la réalisation
des travaux du pont 'Les Aviats' au compte 2151 - opération 80 pour un montant
de 93.000,00 € HT soit 111.600,00 € TTC auprès de la société ROCA de KERTZFELD.

022/ Changement du représentant à la commission locale Eau, Assainissement, GEMAPI de la Vallée de Villé

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité :
Mme Michèle SCHWETTERLÉ comme représentant de la commune.

Informations diverses

Les points abordés en divers n'ont pas donné lieu à délibération.

**Transmis en Sous-Préfecture,
le 28 juillet 2022
Publication,
le 28 juillet 2022**

**Secrétaire de séance,
Michèle SCHWETTERLÉ**

**Certifié exécutoire
URBEIS, le 25 juillet 2022
Le Maire,
Abel MANGEOLLE**

